



HAL
open science

Des espaces naturels sis entre la mer et des habitants, des habitants pris entre le cœur et la raison

Julien Guerrero

► **To cite this version:**

Julien Guerrero. Des espaces naturels sis entre la mer et des habitants, des habitants pris entre le cœur et la raison. Journées scientifiques Nantes Université, La mer monte: des espaces naturels aux territoires littoraux, quelles stratégies d'adaptation ?, Jun 2022, Nantes, France. hal-03737803

HAL Id: hal-03737803

<https://hal.science/hal-03737803>

Submitted on 25 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des espaces naturels sis entre la mer et des habitants, des habitants pris entre le cœur et la raison

Julien GUERRERO

Univ. Littoral Côte d'Opale, Univ. Lille, ULR 4477 – TVES – Territoires Villes Environnement & Société, F-59140 Dunkerque, France

Introduction

Quelques mots d'abord pour expliciter notre titre :

Des espaces naturels sis entre la mer et des habitants : pardon d'être allé chercher un adjectif un peu démodé, mais il correspond bien à la réalité de ces espaces qui sont « situés en tel lieu » et, nous allons le voir, comme « assis » entre les espaces voisins, entre des limites bien définies que rien n'est trop censé franchir.

Des habitants pris entre le cœur et la raison : c'est-à-dire entre ce que l'on voudrait faire – ou ce que l'on voudrait voir de fait – et ce qui semble devoir être fait, ce à quoi il faudra apparemment se résoudre.

1. Des configurations hybrides

De quelles configurations littorales parle-t-on au juste ? On connaît bien celle où la mer rencontre un espace habité qui aurait de la profondeur ; on l'étudie depuis longtemps. On s'intéresse plus récemment à celle où la mer rencontre un espace naturel qui aurait de la profondeur – des dunes, des bois ou des marais – une configuration qui en un sens préexistait à l'autre mais qui a été elle-même sensiblement modifiée par les sociétés, si bien que le caractère « naturel » n'a pas fini de faire débat.

En matière de risques littoraux, dans cette seconde configuration, en l'absence de personnes, de biens ou d'activités, il n'y a a priori pas de « risques » puisque pas d'« enjeux » jusqu'à preuve du contraire... or la « preuve du contraire » émerge aujourd'hui. Dans le cas par exemple d'un sentier de randonnée le long de la côte, il n'y a pas de personnes résidentes mais uniquement passantes, pas de biens au sens d'infrastructures mais juste un chemin entretenu, pas d'activité économique mais un loisir gratuit, et pourtant on attribue de la valeur à ce sentier qui procure du bien-être, donc on ne souhaite pas le perdre, donc c'est un « enjeu », donc il y aura « risque » dès lors qu'un aléa pourra l'affecter.

Mais la tendance est plus générale encore.

- d'abord, même si la société se trouve assez loin et ne vient qu'occasionnellement, elle va subjectivement reconnaître davantage de valeur à ces espaces ;
- puis, lorsqu'ils font l'objet de statuts de protection divers, la puissance publique vient confirmer leur valeur en l'objectivant selon des critères bien définis ;
- en parallèle, ces espaces seront sans doute d'autant plus réjouissants pour la société qu'ils seront dans son voisinage immédiat et ainsi faciles d'accès ; en effet, quand la mer rencontre des espaces naturels assez peu profonds, derrière lesquels se trouvent vite des espaces habités, l'intérêt subjectif est exacerbé :
 - o ils seront non seulement des réservoirs de biodiversité et de géodiversité, mais aussi de véritables lieux de récréation où les riverains profiteront souvent, pleinement, de cette biodiversité et de cette géodiversité ;
 - o de même, non seulement ils atténueront la puissance de la mer contre la terre, mais ils préserveront aussi les installations riveraines d'une exposition trop directe ou trop précoce aux aléas ;
- enfin, si de surcroît ils sont sous statut de protection, alors on accumule les valeurs subjectives et objectives, on accumule les enjeux, donc on a de nouveaux risques, déjà rien qu'avec les épisodes classiques d'érosion et

de submersion non imputables au changement climatique, et plus encore bien sûr avec l'élévation du niveau marin liée au changement climatique.

Un exemple de cette dernière configuration : la dune d'Aval de Wissant, dans le Pas-de-Calais, où se trouve un espace naturel résiduel entre la mer et des habitations proches de la côte. C'est un terrain du Conservatoire, Natura 2000 s'y applique également ; il constitue un enjeu à part entière, au même titre que les personnes, les biens et les activités, contribuant assurément à la qualité du cadre : un journal télévisé du 25 janvier 2022 a parlé de Wissant comme du « joyau de la côte d'Opale ». Mais avec cette accumulation d'enjeux, il y a du risque : le titre du reportage souligne bien que « le joyau », dans son ensemble, est « menacé par l'érosion ».

Si l'on récapitule :

- il y a le cas de figure où sont menacés les enjeux habituels (personnes, biens, activités),
- le cas où émergent de nouveaux enjeux, « naturels »,
- et le cas hybride où l'espace habité est suffisamment proche du trait de côte pour être lui-même à portée d'aléa, certes pas à court terme mais à moyen ou long terme. Nous nous intéressons alors surtout aux cas où l'espace naturel est, en plus, formellement considéré comme « précieux » à un titre ou un autre.

On peut penser que ces configurations hybrides sont finalement très particulières et peu répandues, néanmoins l'on remarquera que le recul stratégique si souvent évoqué dans le premier cas de figure ne consiste en rien d'autre que recréer de telles configurations. Ceci justifie l'intérêt à les étudier lorsqu'elles subsistent, et les quatre terrains d'étude que nous avons retenus sont :

- le platier d'Oye (62), où s'appliquent une réserve naturelle nationale, le Conservatoire du littoral, et Natura 2000 ;
- la rive nord de la baie d'Authie (62), avec le Conservatoire du littoral, Natura 2000 et le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale ;
- la falaise du Cap Romain, avec une réserve naturelle nationale et l'inventaire national du patrimoine géologique (puisque son intérêt ne réside pas tant dans sa biodiversité que dans sa géodiversité) ;
- la casse de la Belle Henriette, avec une réserve naturelle nationale, Natura 2000 et le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

2. Un éventail élargi de stratégies

Nous nous permettrons d'abord de soulever un lièvre sémantique puisqu'on lisait dans le texte de l'appel à communication : « comme pour d'autres types de territoires, il s'agit de savoir s'il faut résister ou s'adapter. » Or le titre même du colloque annonce « quelles stratégies d'adaptation ? », et non « quelles stratégies de résistance ou d'adaptation ? ». C'est peut-être la preuve qu'il demeure un flou autour du terme adaptation.

Personnellement, nous approuvons le titre du colloque – on est ici dans des stratégies d'adaptation au sens large, par opposition à des stratégies d'atténuation –, nous approuvons moins l'extrait de l'appel, puisque résister est *aussi* une forme d'adaptation *aux circonstances* – du moins la population peut l'entendre ainsi –, et même laisser faire et même reculer peuvent s'entendre comme de l'adaptation. Par conséquent, il nous semble que l'injonction « il faut s'adapter » peut signifier tout et son contraire. Cette citation d'un enquêté au platier d'Oye en offre une illustration : « on sait qu'on est en zone rouge, on a acheté en connaissance de cause, on n'a pas tellement peur, je pense qu'ils envisagent d'*adapter* ces zones littorales. » En effet, dans ce « adapter »-là, presque tous les modes opératoires peuvent être sous-entendus.

Ensuite, si l'on reprend les quatre stratégies classiques – laisser-faire, défense dure, défense douce et recul –, le choix est moins ouvert quand le bâti est venu jusqu'en première ligne, mais il sera au contraire plus ouvert quand il subsiste de la nature en première ligne.

Si le bâti est juste devant, a priori l'on n'a plus vraiment le temps de se permettre de laisser faire, ni vraiment la place au-devant des habitations pour mettre en œuvre une défense douce qui soit efficace. Il reste donc généralement à envisager la défense dure ou le recul, un choix que l'on peut résumer ainsi :

- soit l'*humidité* – puisque même avec une digue, la mer va s'y heurter de plus en plus et il y aura toujours plus d'humidité dans l'air de la ville côtière ;
- soit l'*humilité* face aux forces de la nature.

Lorsque cette fois la nature se trouve à l'avant et que le bâti n'est pas loin derrière :

- le laisser-faire retrouve une raison d'être puisqu'il y a un peu de temps avant que les enjeux habituels soient affectés, en dissociant cependant :
 - o le laisser-faire choisi (c'est-à-dire que les parties prenantes ont réfléchi ensemble et approuvent l'idée de tenter cela),
 - o et le laisser-faire subi (c'est-à-dire que les parties prenantes voudraient agir mais ne parviennent pas à s'accorder sur un mode d'action en particulier, et en attendant rien ne se passe) ;
- la défense douce retrouve aussi une raison d'être puisqu'il y a la place de l'envisager au-devant des enjeux habituels, en dissociant ici :
 - o la défense douce « classique », avec des matériaux et des techniques non forcément issus de la nature ni du territoire même,
 - o et la défense douce qualifiable de « Solution Fondée de la Nature », qui s'appuiera plutôt sur des processus naturels et locaux, afin que le territoire subvienne par ses propres ressources à ses propres besoins de défense ;
- la défense dure pourra être envisagée :
 - o soit au plus près de la mer, avec des enrochements par exemple (c'est-à-dire que l'on verrouille devant et a priori pas derrière),
 - o soit au plus près des hommes, avec une digue par exemple (c'est-à-dire que l'on verrouille derrière et a priori pas devant) ;
- le recul stratégique pourra être conçu en deux temps :
 - o sur du court terme, on accepte le recul du trait de côte mais pas encore du bâti, et l'on accompagne ce recul (contrairement au laisser-faire où l'on s'en remet au hasard des événements),
 - o sur du plus long terme, on organise un recul intégral, c'est-à-dire à la fois du trait de côte, de l'espace naturel et de l'espace bâti.

Nous avons donc demandé aux riverains de nos terrains d'étude quelles stratégies ils envisageaient mais, afin de leur simplifier le choix, nous nous en sommes tenus à cinq méthodes : laisser-faire, défense dure près de la mer, défense dure près des hommes, défense douce et recul intégral (pour lequel nous n'avons d'ailleurs pas parlé de « recul » mais simplement de « déplacement », le mot nous paraissant plus neutre).

3. Un éventail élargi d'aspirations

Les personnes enquêtées ont alors répondu par des souhaits très hétérogènes, sans doute plus variés qu'on ne pouvait s'y attendre il y a quelques années encore. Voici les résultats des tris à plat, les analyses approfondies étant encore en cours.

Nous les invitons d'abord à s'exprimer sur de la théorie, en leur montrant deux schémas – l'un représentant un espace habité à l'avant et un espace naturel à l'arrière (cas A), l'autre représentant au contraire un espace naturel à l'avant et un espace habité à l'arrière (cas B) –, et en leur demandant de se prononcer en faveur de l'une des cinq méthodes, pour aujourd'hui d'une part et pour dans 20 ans d'autre part.

« Que feriez-vous aujourd'hui s'il y a du bâti à l'avant ? »

Les réponses de l'ensemble des 440 enquêtés sur les quatre sites montrent sans surprise une préférence nette (58 %) pour la défense dure, sans distinction ici entre « près de la mer » ou « près des hommes » puisque cela revient au même. Viennent ensuite le déplacement (20 %) et la défense douce (17 %) ; très peu de laisser-faire (3 %). Nous avons également représenté les « hésitations et combinaisons » (2,5 %), c'est-à-dire lorsque les enquêtés ont insisté pour citer plusieurs méthodes, soit par hésitation « l'une ou l'autre », soit par combinaison « l'une et l'autre ».

Bien que tous les enquêtés fussent face au même schéma théorique, le détail des réponses pour chacun des quatre sites semble révéler l'influence du lieu de vie. Par exemple, la défense dure a été moins citée à la falaise du Cap Romain (49 %) caractérisé par une petite falaise, or on sait qu'il est difficile de défendre durement une falaise ; à l'inverse, elle a été plus citée à la casse de la Belle Henriette (69 %), ce qui trahit peut-être le fait que Xynthia s'y est produite.

« Que feriez-vous dans 20 ans s'il y a du bâti à l'avant ? »

On constate surtout l'augmentation considérable des « ne se prononce pas » (18 % contre 0,7 % précédemment), lesquels pouvaient notamment signifier « je n'en ai aucune idée », « difficile de se projeter dans 20 ans », « je ne serai plus de ce monde », ou simplement « je verrai selon ce qui se sera passé d'ici là ». Le « déplacement » augmente nettement (33 %) tandis que la « défense dure » diminue fortement (32 %), avec ici un début de distinction entre « près de la mer » et « près des hommes », qui n'était possible que si les enquêtés avaient préconisé un déplacement dès aujourd'hui. (Dans ce cas en effet, nous leur demandions : « après votre déplacement, que ferez-vous dans 20 ans ? », et si défense dure, « où la placerez-vous ? » ; d'autres, après avoir déplacé, préféraient laisser faire, d'où une petite augmentation (6 %).)

Le détail par site montre à nouveau que, tout en restant ici dans des cas théoriques, ce n'est peut-être pas un hasard si les riverains de la falaise du Cap Romain ont davantage opté pour le déplacement (41 %), ou si les riverains de la casse de la Belle Henriette se sont moins prononcés (26 %) : Xynthia ayant surgi sans prévenir, qui sait ce qui peut se produire ou non d'ici 20 ans ?

« Que feriez-vous aujourd'hui s'il y a de la nature à l'avant ? »

Par rapport à la question « que feriez-vous aujourd'hui s'il y a du bâti à l'avant ? », les résultats diffèrent considérablement. La défense douce et le laisser-faire augmentent fortement (respectivement 48 % et 13 %) ; le déplacement apparaît beaucoup moins nécessaire (2 %) et la défense dure nettement moins souhaitable (29 %), avec toutefois une préférence claire pour une défense dure près de la mer (22 %) plutôt que près des hommes (7 %), c'est-à-dire pour s'interposer entre la nature marine et la nature terrestre.

Dans le détail de chaque site, on observe partout les tendances précitées. Deux remarques s'imposent :

- en rive nord de la baie d'Authie, où face à une érosion importante la population s'est fortement mobilisée ces dernières années pour se défendre contre la mer, alors que jusqu'ici les enquêtés n'avaient pas prôné la défense dure plus que les enquêtés des autres sites, l'évocation cette fois d'un espace naturel en première ligne semble faire effectivement écho à une situation familière et, cette fois, on recueille un vote plus net pour la défense dure près de la mer (32 %) ;
- à l'inverse, à la casse de la Belle Henriette, où l'on a peu à peu renoncé à la défense dure près de la mer pour se résoudre à une défense dure près des hommes, manifestement la population locale s'habitue à cette nouvelle donne et la choisit davantage qu'ailleurs (15 %).

« Que feriez-vous dans 20 ans s'il y a de la nature à l'avant ? »

Ici encore, beaucoup ne se prononcent plus (23 %). La défense douce est en net repli (21 %), comme si l'on reconnaissait sa pertinence dans l'immédiat mais moins sur le long terme ; le laisser-faire diminue aussi (6 %), comme si l'on pouvait encore se le permettre aujourd'hui mais peut-être moins demain ; la défense dure se maintient (26 %), mais celle qu'on installe « près des hommes » gagne des suffrages (8 %) ; le déplacement augmente considérablement (16 %), et les « hésitations et combinaisons » commencent à peser (7 %).

Dans le détail de chaque site, on remarque :

- au platier d'Oye et en rive nord de la baie d'Authie, une part assez forte d'« hésitations et combinaisons » (respectivement 13 et 12 %) ;
- que le déplacement est envisagé surtout à la falaise du Cap Romain (21 %) et peu à la casse de la Belle Henriette (11 %), ce qui peut s'expliquer par des territoires qui s'y prêteraient plus ou moins bien ;
- que la casse de la Belle Henriette s'illustre à nouveau par beaucoup de non-réponses (33 %) et par relativement plus de « laisser-faire » (10 %).

Nous rappelons que tout cela ne porte pour l'instant que sur des cas théoriques.

Par rapport à ce que vous prévoyez dans le cas B, pensez-vous que des statuts de protection dans le cas C vous aideraient ? vous gêneraient ? seraient sans influence ?

Les réponses doivent ici être interprétées avec prudence puisque cette question n'a pas toujours été bien comprise, la notion de « statuts de protection » restant méconnue ou abstraite pour bien des personnes. On mesure apparemment une grande hétérogénéité, avec près d'un enquêté sur deux (46 %) qui soit ne se prononce pas soit ne s'attend pas à une influence des statuts de protection, et l'autre moitié qui pense majoritairement (35 %) que les statuts faciliteront la mise en œuvre de leurs stratégies.

Il convient ici d'insister sur le fait que la notion d'« aide » ou de « gêne » est indépendante de la stratégie choisie. En particulier :

- on peut penser à une certaine logique selon laquelle « je veux défendre lourdement, donc les statuts de protection vont me gêner, et vice versa » ;
- mais nous avons aussi entendu des logiques croisées, telles que :
 - o « je veux défendre lourdement près de la mer pour préserver également l'espace naturel, donc les statuts de protection vont m'aider car cette *préservation* de l'espace naturel est aussi leur objectif »,
 - o ou, au contraire, « je ne veux pas défendre lourdement, je veux totalement laisser faire la nature, donc les statuts vont me gêner car eux impliquent une gestion trop *interventionniste* ».

« Que feriez-vous sur le site près de chez vous ? »

Nous allons voir que la correspondance entre la théorie et la pratique apparaît assez bonne, ce qui signifierait que les enquêtés seraient cohérents dans leurs choix. Attention toutefois, une non-correspondance ne signifierait pas forcément qu'ils ne le seraient : cela peut aussi révéler que, pour eux, les situations théorique et pratique ne sont guère comparables. Par exemple, en théorie quelqu'un concevrait une défense douce aujourd'hui et une défense dure dans 20 ans, mais en pratique une défense dure dès aujourd'hui, parce qu'à ses yeux la non-urgence de la théorie correspond à l'urgence de la pratique.

« Que feriez-vous aujourd'hui ? »

Il y a donc une relative correspondance avec ce que les enquêtés feraient *théoriquement* aujourd'hui s'il y avait de la nature à l'avant. Le laisser-faire, le déplacement et les non-réponses sont équivalents. Ensuite, quand les personnes sont plus directement concernées, elles optent davantage pour de la défense dure – plus rassurante – que pour de la défense douce (respectivement 37 et 33 %), toujours en plaçant cette défense dure plutôt près de la mer (27 %), mais la placer près des hommes n'est plus une idée marginale (10 %). En outre, dans la pratique les enquêtés insistent davantage quant à des hésitations et surtout à des combinaisons entre plusieurs stratégies (13 %).

Dans le détail de chaque site, on remarque d'assez fortes disparités :

- dans le contexte de la rive nord de la baie d'Authie caractérisé par des tensions, la défense dure près de la mer domine (37 %), et de nombreux enquêtés prônent des combinaisons de plusieurs méthodes (31 %), qui elles-mêmes intègrent souvent de la défense dure ;

- au platier d'Oye et à la falaise du Cap Romain, l'accent est mis sur la défense douce (respectivement 46 et 41 %) ;
- à la casse de la Belle Henriette en revanche, où la défense dure près des hommes est déjà en place, avec de fait un laisser-faire à l'avant, ce laisser-faire (22 %) et l'entretien de la défense arrière (30 %) sont bien plus cités qu'ailleurs.

« Que feriez-vous dans 20 ans ? »

De nouveau, il y a donc une relative correspondance avec ce que les enquêtés feraient *théoriquement* dans 20 ans s'il y avait de la nature à l'avant. Environ 1 enquêté sur 4 ne se prononce pas (28 %) ; près de chez soi, on ose un peu moins envisager la défense douce (13 %) et le déplacement (12 %) ; on mise un peu plus sur la défense dure (32 %), et l'idée de la placer près des hommes continue à faire des adeptes (12 %).

Dans le détail de chaque site, on remarque :

- qu'au platier d'Oye et en rive nord de la baie d'Authie, on est plus hésitants ou on insiste plus sur des combinaisons de stratégies (20 % au platier d'Oye, 17 % en baie d'Authie) ;
- qu'en rive nord de la baie d'Authie où la société civile a mené un important travail de lobbying en faveur d'une défense urgente, c'est-à-dire pour gérer un problème de court terme, il semble que l'on peine en revanche à songer à l'après, avec 2 enquêtés sur 5 qui ne se prononcent pas (41 %) ;
- à la falaise du Cap Romain, on conçoit davantage qu'ailleurs de se déplacer face au recul de la falaise (21 %) ;
- et à la casse de la Belle Henriette, on relève à nouveau cette prédominance atypique de la défense dure près des hommes (27 %).

« Qu'est-ce qui empêcherait selon vous de procéder au déplacement ? »

Les enquêtés pouvaient choisir jusqu'à 3 réponses parmi les 5 modalités proposées (« Les habitants sont trop attachés aux lieux », « Il n'y a pas de nouveaux lieux satisfaisants », « Il y a trop d'obstacles administratifs », « C'est trop cher », « C'est une logistique trop lourde »). Sur les 440 enquêtés, 412 ont exprimé au moins une des modalités proposées.

Parmi eux :

- 3 sur 4 ont cité que les habitants seraient trop attachés aux lieux (77 %),
- 1 sur 2 a dit que ce serait trop cher (50 %),
- 1 sur 3 que la logistique serait trop lourde (34 %),
- 1 sur 4 qu'il n'y aurait pas de nouveaux lieux satisfaisants (27 %),
- et 1 sur 5 qu'il y aurait trop d'obstacles administratifs (20 %).

Souvent, les personnes interrogées étaient également disposées à reconnaître qu'il n'aurait déjà pas fallu construire à cet endroit afin de ne pas avoir à se poser cette question du déplacement.

Conclusion

L'appel à communications nous parlait d'espaces « marginaux », or peut-être n'ont-ils plus de marginal que leur situation géographique :

- dans le contexte d'une crise mondiale de la biodiversité, ils servent justement de refuge à la biodiversité ;
- dans le contexte d'une crise climatique mondiale, ils peuvent aider les sociétés à y faire face ;
- dans le contexte d'une crise sanitaire mondiale, ils satisfont les désirs émergents.

Aussi deviennent-ils le centre d'attentions présentes et futures.

Par ailleurs, bien que leurs riverains partagent et pratiquent un même territoire, ils voient ces espaces naturels de façons très diverses :

- certains affirment une position sans hésitation, c'est-à-dire que leur cœur et leur raison leur dictent à peu près la même chose :

- beaucoup n'hésitent pas à préconiser des stratégies lourdes (alors que cela semblait exclu d'avance ici), et les préconisent souvent au nom même de la nature (alors que cela peut sembler contradictoire) afin de sauvegarder cet espace auquel ils tiennent, un peu comme s'il s'agissait d'un jardin ;
- d'autres, moins nombreux, n'hésitent pas non plus mais pour préconiser l'inverse, en estimant que l'être humain n'est qu'un invité de la nature, que la nature marine sera toujours plus forte, qu'en cas de bouleversement l'être humain peut s'adapter plus rapidement que la nature terrestre et que c'est donc à lui de concéder cet effort, surtout s'il est responsable du bouleversement en question ;
- en parallèle, nombreux sont ceux qui demeurent hésitants, c'est-à-dire qu'ils sont partagés entre le cœur et la raison, voudraient instinctivement faire *ceci* mais se résolvent a priori à faire *cela*.

Concernant cette dernière catégorie, nous avons décelé les éléments suivants dans ses postures :

- des incertitudes (ex : à quelle vitesse la mer va monter ? quand surviendra la prochaine grande tempête ?) ;
- des paramètres enchevêtrés tandis que l'on voudrait tout sauver en même temps (ex : je veux conserver mon lieu de vie et à la fois la naturalité des environs) ;
- des sacrifices, dans la mesure où tout ne pourra pas être sauvé (ex : il faudra mettre une défense dure *hélas* puisqu'« il n'y a que ça qui tienne » même si ce sera dommage pour le paysage, il faudra se déplacer *hélas* puisqu'« on ne pourra pas lutter », nos enfants *hélas* ne pourront peut-être plus habiter ici).

Nous pouvons cependant nous demander si les réponses sont tellement hétérogènes, notre sentiment étant plutôt qu'elles ont un dénominateur commun : le désir de contrôle, de maîtrise. Si d'aucuns sont certes plus attachés que d'autres à ce désir, tous semblent le cultiver au moins un peu, certains pensant alors que la meilleure façon de contrôler les choses serait de procéder *comme ceci*, tandis que d'autres pensent que la meilleure façon de contrôler les choses serait de procéder *comme cela*.